

Approche Technique des Opérations Locales Agri-Environnementales: De l'Obligation de Résultats à la Réflexion sur les Moyens

Léger F., Guérin G., Bellon S., Meuret M., Chavert J.-P.

in

Rubino R. (ed.), Morand-Fehr P. (ed.).
Systems of sheep and goat production: Organization of husbandry and role of extension services

Zaragoza : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 38

1999

pages 163-167

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=99600153>

To cite this article / Pour citer cet article

Léger F., Guérin G., Bellon S., Meuret M., Chavert J.-P. **Approche Technique des Opérations Locales Agri-Environnementales: De l'Obligation de Résultats à la Réflexion sur les Moyens**. In : Rubino R. (ed.), Morand-Fehr P. (ed.). *Systems of sheep and goat production: Organization of husbandry and role of extension services*. Zaragoza : CIHEAM, 1999. p. 163-167 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 38)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Approche technique des opérations locales agri-environnementales : De l'obligation de résultats à la réflexion sur les moyens

F. Léger*, S. Bellon**, M. Meuret**, J.P. Chabert** et G. Guérin*

*Institut de l'Élevage, Parc Scientifique Agropolis, 34397 Montpellier, Cedex 05, France

**INRA-SAD, Ecodéveloppement, Domaine St Paul, Site agroparc, 84914 Avignon, Cedex 9, France

RESUME - "L'agri-environnement" devient localement une composante à part entière des systèmes d'élevage. Les auteurs ébauchent ici un bilan critique de leur expérience d'accompagnement technique de plusieurs opérations locales agri-environnementales dans le sud de la France. Ils s'appuient sur un exemple concret, l'opération "Grands Causses de Lozère", pour poser certaines questions utiles à la mise en place d'opérations futures : (i) l'identification de modes d'élevage valorisateurs d'espace ; (ii) la confrontation des références techniques disponibles à l'hétérogénéité des parcelles à pâturer et au comportement sélectif du troupeau au pâturage ; et (iii) la contradiction entre dynamiques d'embroussaillage et contractualisation d'une organisation du pâturage fixe. Dans l'avenir, les méthodes d'accompagnement technique des systèmes d'élevage devraient mieux tenir compte des phénomènes temporels liés aux interactions troupeau-parcelles pâturées.

Mots-clés : Mesures agri-environnementales, élevage, conseil technique, pratiques pastorales.

SUMMARY - "Technical approach to local agro-environmental operations: Results and means". Agro-environment is part of the new CAP. At local level, it is also a significant component of livestock farming systems using rangelands. The authors present a critical analysis of their experiences in implementing local agro-environmental operations in southeastern France. They have been frequently involved in work on the technical aspects of such operations. The presentation of a real situation, the "Grands Causses de Lozère" operation allows to point out major issues for future operations: (i) the identification of various forms of livestock farms using rangelands; (ii) the confrontation of available technical references with the heterogeneity of target grazeable pastures, while integrating herd's highly selective grazing behaviour; and (iii) the contradiction between contracts based on yearly land-use patterns and shrub encroachment dynamics. Scheduling is then a cornerstone for livestock and technical advice developments.

Key words: Agro-environmental regulations, livestock farming, technical advice, grazing practices.

Introduction

En 1985, l'Article 19 du Règlement CEE 797/85 instaurait un régime d'aide "en vue de contribuer à l'introduction ou au maintien de pratiques de production agricole qui soient compatibles avec les exigences de la protection de l'espace naturel et d'assurer un revenu adéquat aux agriculteurs". Cette dimension agri-environnementale de la Politique Agricole Commune a été confirmée lors de la réforme de 1992 (Règlement CEE 2078/92). A partir de 1989, les opérations locales agri-environnementales reposant sur ces mesures se sont multipliées dans les régions de montagne sèche du sud de la France, fortement marquées par la déprise rurale, où l'élevage, ovin en particulier, constitue la principale activité agricole.

Les auteurs sont impliqués dans divers groupes techniques, chargés soit de la conception et de l'accompagnement d'opérations locales, soit de l'étude de leur impact sur les systèmes techniques et l'économie des élevages. A l'heure où les questions d'environnement ainsi que les problématiques territoriales prennent une place croissante au sein des débats portant sur le développement agricole, il leur a paru intéressant de tenter de dresser un bilan de ces expériences, en soulignant les acquis et les questions en suspens. Ce bilan repose sur une première analyse comparative de différentes opérations visant un redéploiement pastoral (Léger *et al.*, 1996) ; il est illustré à partir d'un exemple concret, celui de l'opération "Grands Causses Lozériens".

L'opération locale "Grands Causses Lozériens"

Historique de l'opération et fonctionnement du comité de pilotage

Au sud-est du Massif Central français, les vastes plateaux karstiques des grands causses représentent un patrimoine naturel et touristique de premier ordre (Gorges du Tarn, Aven Armand, Caves de Roquefort). Ces grands espaces de pelouses sèches et de landes ont une longue tradition d'élevage pastoral. La diminution du nombre de troupeaux et l'intensification des systèmes de production ont conduit à l'abandon partiel des parcours, aboutissant à leur fermeture progressive par les ligneux et à un appauvrissement de leur biodiversité. Face à cette déprise, deux opérations locales agri-environnementales ont été mises en place à partir de 1992 dans les départements de l'Aveyron et de la Lozère pour encourager un "redéploiement" des élevages sur les parcours.

L'opération locale "Grands Causses de Lozère" est pilotée par un comité placé sous l'autorité du préfet, représentant l'Etat dans le département. Il regroupe les organisations professionnelles agricoles, des associations environnementalistes, le Parc National des Cévennes, les administrations et les collectivités locales. Il a élaboré le cahier des charges avec l'aide d'experts scientifiques, dont des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage. Il veille au respect des contrats signés par les éleveurs s'étant engagés à mettre en oeuvre des pratiques permettant de contenir ou de faire régresser l'embroussaillage sur certaines de leurs parcelles. Ces éleveurs reçoivent en contrepartie une aide annuelle, pouvant aller de 100 à 500 FF, soit environ 15 à 80 ECU, par hectare contractualisé.

Contenu du cahier des charges

S'appuyant sur les enseignements de l'opération "Margeride de Lozère", une région voisine, le comité de pilotage s'est attaché à définir de façon très précise les enjeux environnementaux et leurs implications en terme d'objectifs à atteindre sur les différents types de végétation (Barjou et Guérin, 1993). Le cahier des charges situe tout d'abord les enjeux paysagers : quels sont les secteurs des Causses où la déprise a les conséquences les plus dommageables? Au sein de ces secteurs prioritaires, il identifie ensuite les différents types de milieux menacés, les objectifs retenus pour chacun d'entre eux (freiner l'embroussaillage, le réduire, améliorer la végétation pour le pâturage), les objectifs d'état du couvert végétal à respecter chaque année et les principes généraux de gestion pastorale permettant de les atteindre. Enfin, il fixe le niveau de l'aide annuelle attribuée à l'éleveur pour chaque couple végétation/objectifs et les règles de contrôle de bonne exécution des contrats.

L'accompagnement technique

Le cahier des charges ne précise pas les pratiques à mettre en oeuvre pour atteindre ces objectifs d'état du couvert végétal. Celles-ci ont été renvoyées à un accompagnement technique spécifique mis en oeuvre par les services de développement agricole. Dans cette perspective, la Chambre d'Agriculture a sollicité l'aide de l'Institut de l'Élevage, afin de rédiger un manuel technique pouvant servir de guide à la construction et au suivi des contrats individuels engageant les éleveurs. La méthode et les références proposées devaient être accessibles à des techniciens peu aguerris vis-à-vis des questions pastorales. Les pratiques préconisées devaient permettre aux éleveurs de s'engager dans l'opération locale sans remettre brutalement en cause leur système d'exploitation.

Afin d'aider les éleveurs et les techniciens dans la construction des dossiers individuels, le manuel technique fournit les éléments leur permettant : (i) d'appréhender les végétations sur les différentes parcelles pouvant faire l'objet du contrat ; (ii) de maîtriser les références quant aux divers modes d'exploitation parcellaire permettant de remplir les objectifs du cahier des charges ; (iii) de disposer d'un "corps de règles" pour choisir, parmi ces modes d'exploitation, ceux qui sont adaptés au système d'élevage en question ; (iv) de fixer les superficies sur lesquelles il est raisonnable de s'engager ; (v) d'envisager les conséquences de l'adoption de ces nouvelles pratiques sur l'équilibre d'ensemble du système d'alimentation du troupeau.

Les techniciens sont plutôt satisfaits de la procédure retenue. Ils ont le sentiment que le manuel technique les a aidés à bâtir avec les éleveurs des dossiers pertinents tant du point de vue des objectifs environnementaux que du respect des contraintes propres à chaque élevage. Leur principal

reproche concerne le temps nécessaire à cette démarche, temps dont ils ne disposent pas toujours vu la multiplicité des missions qui leur sont confiées. Nous attachons de notre côté à relever les nombreuses questions qui demeurent, au delà des acquis incontestables de cette approche.

Le manuel technique de l'opération locale : Acquis et questions en suspens

Hétérogénéité des ressources pastorales

Les milieux pastoraux visés par l'opération locale, pelouses sèches et landes, sont plus ou moins embroussaillées, plus ou moins arborées, variables dans leur composition floristique. Le cahier des charges s'est donc efforcé de définir des "types de végétation", en se plaçant dans une perspective d'usages pastoraux possibles plutôt que de composition floristique. Sur les Causses, ces types ont été déterminés par le croisement de deux critères, la dynamique de croissance et de maintenance sur pied de la strate herbacée et le niveau de recouvrement de la strate arbustive.

Le manuel technique fournit des critères de décision simples pour affecter les parcelles à un type donné de végétation et corriger le cas échéant les préconisations de chargement instantané et/ou de durée annuelle d'utilisation en fonction de conditions locales. Ces critères sont basés sur une méthode d'appréciation rapide du recouvrement des deux principales composantes du couvert herbacé, "graminées à feuilles larges" (type *Brachypodium* spp., à développement rapide et faible maintenance sur pied) et "graminées à feuilles fines" (type *Festuca ovina*, à développement plus lent et maintenance sur pied importante). Le couvert arbustif n'est appréhendé qu'au travers de son recouvrement, qui influe sur l'abondance et la phénologie de la strate herbacée.

Les experts étaient ainsi en cohérence avec une représentation classique de la relation troupeau-végétation, considérant la strate herbacée comme la "cible" privilégiée du prélèvement alimentaire. Cela avait l'avantage de simplifier l'approche de milieux pastoraux hétérogènes par des techniciens "néophytes". Mais le caractère réducteur de ces critères apparaît rapidement, face à des troupeaux habitués en réalité à consommer des mélanges d'herbacées et de feuillages d'arbres et d'arbustes. Des recherches ont montré que la motivation alimentaire au pâturage peut être stimulée par la consommation de tels mélanges (Meuret *et al.*, 1995). Qui plus est, le prélèvement sur la strate arbustive ne peut être ignoré lorsqu'il s'agit de combattre l'envahissement par les broussailles. Ainsi, la question du parti à tirer de la diversité intra-parcellaire des ressources pastorales et de sa prise en compte concrète au moment du conseil technique demeure encore posée.

Inventaire et caractérisation des modes d'exploitation parcellaire

Afin d'obtenir, par l'action du pâturage, un état donné du couvert végétal à une saison donnée, différents "modes d'exploitation parcellaire", c'est à dire, de combinaisons d'utilisations au cours de la saison de pâturage, sont généralement possibles (Bellon et Guérin, 1992). Le recensement de toutes les références collectées par des suivis en élevages a permis de définir une "panoplie" de préconisations de modes d'exploitation, concernant chacune des natures de végétation visées. Cette panoplie a été décrite suivant un modèle homogène, définissant les saisons d'utilisation "obligatoires" et "facultatives", avec, pour chacune d'entre elles, les types d'animaux utilisateurs (par exemple, brebis taries, gestantes ou allaitantes), les durées d'utilisation, les chargements instantanés, les critères d'entrée et de sortie de la parcelle.

Les réseaux de références en élevage constituaient la base principale de ce recensement. Or, les suivis qui y étaient réalisés portaient encore sur des élevages intégrés dans une problématique de développement de filière, souvent peu consommateurs de territoire pastoral. Il laissaient ainsi de côté des systèmes plus pertinents de ce strict point de vue (en particulier, des troupeaux ovin-viande complémentaires d'un atelier dominant ovin-lait), ou des systèmes à l'approche pastorale très innovante, mais encore trop rares pour avoir été recensés comme un "système d'élevage-type" à intégrer dans un réseau de référence. Certaines préconisations de modes d'exploitation parcellaire retenues ont donc été construites à partir d'observations en nombre limité, ou issues de situations n'appartenant pas directement à la zone des Grands Causses. Leur adaptation a été le fait d'une expertise des spécialistes du pastoralisme. Assumer cette expertise signifie également en reconnaître les limites.

Règles de choix des modes d'exploitation et de détermination du niveau d'engagement

Il est primordial que les modes d'exploitation parcellaires préconisés soient cohérents vis-à-vis de l'organisation annuelle de l'alimentation des troupeaux. Dans cette perspective, nous nous sommes appuyés sur l'approche proposée par l'Institut de l'Élevage. Elle définit une "stratégie d'alimentation" comme "une séquence d'ajustements successifs entre la demande alimentaire du troupeau et l'offre alimentaire au pâturage, le projet de l'éleveur incluant les sécurités nécessaires à ces ajustements" (Guérin *et al.*, 1994). C'est sur cette base que, avec les techniciens d'élevage, a été établie une "typologie à dire d'experts" concernant les systèmes d'alimentation pour ovins-lait et ovins-viande des causses lozériens, et qu'ont été déterminés les différents modes d'exploitation parcellaires susceptibles d'être mis en oeuvre par chacun de ces types sans provoquer de changement trop radical dans la stratégie d'alimentation. Ayant typé un élevage donné, grâce à une clef d'affectation simple, le technicien peut discuter avec l'éleveur des modes d'exploitation envisageables et de leurs conditions de leur réalisation (quelle taille des parcs clôturés? ; quel troupeau ou quel lot d'animaux concernés? ; quelle séquence d'utilisation dans l'année?).

Cette démarche permet de cerner assez rapidement les capacités d'engagement de l'éleveur sur les parcelles qu'il désire mettre en contrat. Elle leur permet également de modifier légèrement leurs pratiques existantes, voire d'adopter des pratiques nouvelles, sans que ces innovations ne se traduisent par un bouleversement de leur système d'élevage. Néanmoins, les termes du cahier des charges de l'opération locale placent beaucoup d'éleveurs dans une situation d'innovation dont les implications et les conséquences à moyen terme sont encore difficile à apprécier. L'accompagnement technique de l'opération ne peut donc se résumer à la seule phase d'établissement du contrat individuel.

Conclusion

La construction de l'accompagnement technique de l'opération locale "Grands Causses Lozériens" repose, comme toutes les autres actions de "redéploiement pastoral" auxquelles nous avons participé, sur une démarche d'experts, fondée sur quelques concepts-clefs (mode d'exploitation parcellaire, stratégie d'alimentation, etc.). Les expertises que nous avons produites appellent un renouvellement de nos problématiques et de nos méthodes, nécessitant un retour plus régulier au terrain. Le suivi technique des élevages engagés dans les opérations locales constitue une voie particulièrement intéressante pour parfaire nos outils d'analyse et nos connaissances.

La question la plus importante qui nous est posée aujourd'hui reste certainement la prise en compte du temps. La procédure actuelle des opérations locale oblige à ne travailler qu'à "objectif constant" sur chaque parcelle durant les 5 années du contrat, ce qui manque d'après nous de réalisme. Face à des dynamiques ligneuses pluriannuelles, des ajustements sont nécessaires, afin d'asseoir une interaction troupeau/parcelle permettant leur maîtrise efficace. Ceci peut impliquer des modifications inter-annuelles de la stratégie d'alimentation, aux conséquences parfois multiples sur le système d'élevage dans son ensemble. C'est souvent parce que les moyens d'analyse des réorientations stratégiques faisaient défaut que bon nombre d'animateurs d'opérations locales ont décidé, afin de faciliter la rédaction des termes des contrats, de travailler à stratégie d'alimentation constante. De nouvelles recherches sont en cours (Girard, 1995), qui devraient permettre d'affronter les questions de réorientations interannuelles qu'imposeront, nécessairement, le développement des nouvelles mesures de politique agricole concernant l'élevage, dont les opérations locales agri-environnementales.

Références

- Barjou, M.-L. et Guérin, G. (1993). Cahier des charges sur l'utilisation et le renouvellement des landes à genêt purgatif en Lozère. *Fourrages*, 135 : 321-325.
- Bellon, S. et Guérin, G. (1992). Modes d'exploitation intégrant du pâturage. Dans : *L'extensification en production fourragère*. *Fourrage* No. hors-série : 116-117.

- Chambre d'Agriculture de la Lozère (1995). *Manuel technique de l'opération locale "Gestion pastorale et environnement sur les grands causses lozériens"*.
- Girard, N. (1995). *Modéliser une représentation d'experts dans le champs de la gestion de l'exploitation agricole : stratégies d'alimentation au pâturage des troupeaux ovins allaitants en zone méditerranéenne*. Thèse, Univ. Claude-Bernard Lyon I, p. 210.
- Guérin, G., Léger, F. et Pfmilin, A. (1994). *Stratégie d'alimentation : méthodologie d'analyse et de diagnostic de l'utilisation et de la gestion des surfaces fourragères et pastorales*. Coll. Lignes, Institut de l'Elevage, p. 36.
- Léger, F., Meuret, M., Bellon, S., Chabert, J.P. et Guérin, G. (1996). Elevage et Territoire : quelques enseignements des opérations locales agri-environnementales dans le sud-est de la France. *Renc. Rech. Ruminants*, 3 : 13-20.
- Meuret, M., Bellon, S., Guérin, G. et Hanus, G. (1995). Faire pâturer sur parcours. *Renc. Rech. Ruminants*, 2 : 27-36.